

## Formation d'acteurs 2022

### ► Objectif du plan de formation :

Apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées par les professionnels dans l'exercice de leurs fonctions, fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et dans une logique de dialogue avec les populations.

### ► Publics concernés :

Acteurs de la politique de la ville, de la jeunesse et des sports Professionnels en contact avec les publics jeunes notamment, acteurs de l'accompagnement social et linguistique des migrants, acteurs de l'inclusion socioprofessionnelle et du travail social

### ► Durée : 2 jours

(avec possible intersession d'une semaine)

### ► Nombre de places : 15 maxi

► **Coût gratuit** : pris en charge par l'Etat (frais de déplacement et d'hébergement à la charge de l'employeur)

**Lieu** : Montpellier et toutes autres localités de l'Hérault (sera précisé ultérieurement)

### ► Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les repères historiques et les références juridiques de base concernant les valeurs de la République et le principe de laïcité
- Adopter un positionnement adapté aux situations professionnelles vécues et au statut de la structure
- Echanger entre professionnels

### ► Modalités pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques, d'analyses de situations vécues, d'études de cas et de jeux de rôles.

### ► Contenus :

#### Jour 1 (9H00 – 16H30)

- Représentations de la laïcité
- Histoire de la laïcité en France et terminologie
- Approche juridique
- Information sur les politiques de prévention des risques de radicalisation
- Analyse de situations professionnelles vécues

#### Jour 2 (9H00 -16H30)

- Construction d'un argumentaire à partir d'analyse de cas
- Posture de dialogue à adopter
- Modules de spécialisation en fonction du domaine d'intervention du groupe :  
« Laïcité et relation socio-éducative » ou « Laïcité et usage des espaces publics » ou  
« Laïcité : accueil et relation avec les publics » « Laïcité et non-discrimination » ou « La laïcité dans le monde »

► **Intervenants** : Formateurs habilités M. Stéphen BERTRAND (AD'OC CONSEIL - CRIA-34) en binôme avec : Agents de la fonction publique (Etat ou collectivités) ou autres formateurs habilités du milieu associatif en fonction des disponibilités et dates.

► **Responsable pédagogique** : Bernadette ADELAIN (DREETS)

► **Modalités d'inscription** : Fiche à retourner par mail à : [contact@cria34.fr](mailto:contact@cria34.fr)

► **Contact DDCS 34 / DIR** : David DUPONT – [david.dupont@herault.gouv.fr](mailto:david.dupont@herault.gouv.fr) ► **Contact DREETS** : Bernadette ADELAIN - [bernadette.adelain@dreets.gouv.fr](mailto:bernadette.adelain@dreets.gouv.fr)